

Entreprise apicole à transmettre

Rucher des garrigues gardoises

GARD

Gérald MEGER

Transmission pour 2020-2022

« La ferme créée en 1957 et développée depuis 1990, s'est constituée une clientèle importante et fidèle. Suivant la volonté des repreneurs nous pouvons les accompagner de 1 à 3 ans. **Un couple ou 2 personnes sont nécessaires** au fonctionnement de l'entreprise.

Nous pouvons conseiller sur les modalités de reprises et la création d'entreprise. Le circuit de transhumance, les emplacements d'hivernages sont également transmis. Afin de conserver la clientèle, le lieu d'implantation de la structure ne doit pas être éloigné du lieu existant. »

L'activité

Nous conduisons 800 colonies palettisées par 4, structure en conventionnelle mais nous pratiquons l'alternance de traitement bio et non bio. La sélection est pratiquée sur la ferme. Nous avons 30 emplacements transhumants et 11 emplacements en hivernage.

L'entreprise produit 10 à 20 tonnes de 10 à 14 miels différents, de la gelée royale et du pollen. Des produits transformés à façon sont vendues à la clientèle (bonbons, pain d'épices, vinaigre...).

Les produits bénéficient soit de l'IGP Cévennes, l'IGP Provence ou du Label Rouge.

Ils sont vendus en directe, sur la ferme, sur les marchés (2/semaine) ou en demi gros dans les boutiques de producteurs.

Les biens cédés

Les colonies seront mises à la vente dès la reprise, ainsi que le matériel de transhumance (poids-lourd). De plus, nous vendons 200 ruchettes, 80 trappes à pollen, le séchoir, le matériel de production de gelée royale, le matériel de conditionnement.

La miellerie de 600 m² peut être, dans un premier temps, louée. La construction d'un bâtiment peut être également envisagée, si le coût du rachat est trop élevé.

Différents scénarios de reprises sont possibles et à étudier avec le repreneur.

Contact

04 66 80 12 96 - 06 88 69 60 41 - rucher.garrigues.gardoises@wanadoo.fr